

Appel à candidatures pour le Prix CORECHED 2009 de la recherche en éducation

Par son Prix d'encouragement, la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (*CORECHED*) souhaite accorder une distinction à une recherche, effectuée dans le domaine des sciences de l'éducation, remarquable par son excellence, ses qualités d'innovation et sa pertinence dans l'actualité.

Prix

Le Prix *CORECHED*, d'une valeur de 10'000 francs (25'000 francs dans le cas d'un projet collectif), est attribué tous les deux ans en début d'année.

Autorisation à participer

Sont autorisés à faire acte de candidature les chercheuses et chercheurs oeuvrant en Suisse dans le domaine des sciences de l'éducation. Le travail de recherche proposé pour la candidature doit avoir fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique ou dans une collection, dont la date de parution ne doit pas être antérieure à 2005.

Documentation relative au travail de recherche

L'appel à candidatures aura lieu en avril 2007, suite à la remise du Prix *CORECHED* 2007.

Doivent être envoyés au Secrétariat de la *CORECHED* (Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), Entfelderstrasse 61, 5000 Aarau), la publication soumise à candidature – en 8 exemplaires – ainsi que le formulaire relatif au travail de recherche en question, dûment complété. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez vous adresser à Stefan Denzler, *CORECHED*, au No de tél. 062 835 23 90 ou consultez <http://www.coreched.ch>.

Délai de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature – complets – doivent être déposés **jusqu'à la fin novembre 2007 au plus tard** auprès du Secrétariat de la *CORECHED* à Aarau.

L'information sur la décision du jury suivra par écrit vers la fin de l'année 2008. La remise du Prix aura lieu au début de l'année 2009.

Le Jury

Le Jury, constitué par le Groupe de pilotage de la *CORECHED* pour une durée de fonction de quatre ans, regroupe des experts indépendants suisses et étrangers. Le Jury élabore de façon autonome la procédure permettant d'identifier le travail le plus digne d'être gratifié de ce Prix. Cette recherche se verra ensuite soumise – en tant que proposition du Jury – au Groupe de pilotage de la *CORECHED*. Le choix est définitif, toute voie de recours est exclue. Il n'y aura pas d'échange de correspondance.